

EXTRAIT DU REGISTRE N° 215-4
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU
CROULT ET DU PETIT ROSNE

Siège : Bonneuil en France (95500) - rue de l'Eau et des Enfants

RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL
SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatre septembre à 9 heures, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances à Bonneuil-en-France, sous la Présidence de Monsieur Guy MESSAGER, Maire honoraire de la Commune de Louvres.

Présents : MM. Claude ROUYER et Michel RUDANT (Commune d'Attainville), MM. Jean-Claude LAINÉ et Gilles MENAT (Commune de Baillet-en-France), MM. Jean-Luc HERKAT, Maire, et Jean-Claude BONNEVIE (Commune de Bonneuil-en-France), M. Gilles BELLOIN et Mme Joëlle POTIER (Commune de Bouffémont), Mme Maria-Elisabeth CARMINATI (CAVAM, commune d'Andilly), M. Jean-Pierre DAUX (CAVAM, commune de Montmorency), M. Paul-Edouard BOUQUIN (Commune de Domont), MM. Marcel BOYER et Michel AUGER (Commune d'Ecouen), M. Jérôme DROUILLOT et Mme Ingrid DE WAZIERES (Commune d'Epiais-Lès-Louvres), MM. Alain BOURGEOIS, Maire, et Jean-Robert POLLET (Commune d'Ezanville), M. Luc VILLERMIN (Commune de Fontenay-en-Parisis), MM. Christian CAURO et Gérard GRÉGOIRE (Commune de Gonesse), Mme Anita MANDIGOU (Commune de Goussainville), M. Guy MESSAGER, Maire honoraire (Commune de Louvres), MM. Henri GUY et Cédric MORVAN (Commune de Mareil-en-France), MM. Robert DESACHY et Francis COLOMIÉS (Commune de Le Mesnil-Aubry), MM. Jean-Pierre LECHAPTOIS et Sylvain MAURAY (Commune de Moisselles), Mme Geneviève RAISIN et M. Jean-Pierre LARIDAN (Commune de Montsout), M. James DEBAISIEUX et Mme Michèle BACHY (Commune de Piscop), MM. Didier GUEVEL, Maire, et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), M. Alain SORTAIS (Commune de Puiseux-en-France), M. Bernard VERMEULEN (Commune de Roissy-en-France), M. Roger GAGNE et Mme Chantal NEDELLEC (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), MM. Germain BUCHET, Maire, et Michel BACCHIANI (Commune de Saint-Witz), M. Antoine ESPIASSE (Commune de Sarcelles), MM. Patrick SCHEPPLER et Gérard SAINTE BEUVE (Commune de Le Thillay), M. Lionel LECUYER (Commune de Vémars), Mmes Christine PASSENAUD et Carole LEFEVRE (Commune de Villeron), MM. Maurice MAQUIN et Christian BALOSSA (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : M. Germain BUCHET, délégué de la commune de Saint-Witz.

Pouvoirs :

M. Alain CLAUDE, Délégué Titulaire de la commune de Louvres, a donné pouvoir à M. Guy MESSAGER, Délégué Titulaire de la commune de Louvres.

M. Bruno REGAERT, Délégué Titulaire de la commune de Vaud'Herland, a donné pouvoir à M. Gérard SAINTE BEUVE, Délégué Titulaire de la commune de Le Thillay.

OBJET :

Attribution de l'indemnité de conseil à Monsieur Daniel DIDELOT, Trésorier Principal du Syndicat

Mme Anita MANDIGOU, Vice-Présidente et rapporteur de ce point inscrit à l'ordre du jour, précise au Comité que :

Vu l'article 97 de la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n° 82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux et notamment son article 3,

Considérant la possibilité, pour le SIAH, de fixer le taux d'une indemnité pour toute la durée du mandat,

Délibération n° 215-4

Objet : Attribution de l'indemnité de conseil à Monsieur Daniel DIDELOT, Trésorier Principal du Syndicat

Le Comité Syndical, après examen :

- **Attribue** à Monsieur Daniel DIDELOT une indemnité de conseil aux taux de 100% pour toute la durée du mandat,
- **Prend acte que** les crédits seront prévus au chapitre 011, article 6225 du budget eaux usées,
- **Et autorise** le Président à signer tous les actes relatifs à cette affaire

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le
et de la publication le

Signé

Guy MESSEAGER

Adopté à l'unanimité des suffrages
pour extrait conforme,
Guy MESSEAGER,

Signé

Président du Syndicat,
Maire honoraire de Louvres.